

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 11 septembre (11/09/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 septembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Jérôme VALETTE (représenté par M. Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint,**

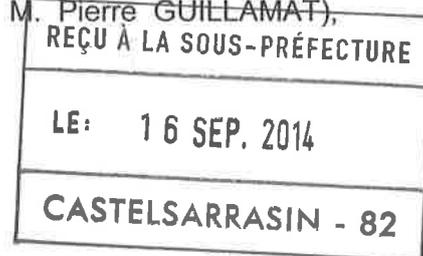
Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par M. Jean-Michel HENRYOT), M. Michel PIRAME (représenté par Mme Eliette DELMAS), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Gilles BENECH (représenté par M. Pierre GUILLAMAT),

**Conseillers Municipaux.**

**ETAIT EXCUSEE :**

Mme Valérie CLARMONT, **Conseillère Municipale.**

Mme Maryse BAULU est nommée secrétaire de séance.



**PATRIMOINE COMMUNAL – ACQUISITIONS – VENTES - LOCATIONS**

14 – 11 Septembre 2014

**BÂTIMENTS COMMUNAUX CLASSES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES – PROGRAMME DE REVISION DES COUVERTURES**

Rapporteur : Mme VALETTE

Dans le cadre des travaux d'entretien des couvertures sur les bâtiments communaux classés au titre des monuments historiques Mr le maire propose :

- D'engager une mission de maîtrise d'œuvre avec un architecte du patrimoine
- D'établir un programme pluriannuel de travaux en fonction des besoins avérés
- De solliciter l'aide de l'Etat de la Région et du Département pour cette opération

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** le projet de programme pluriannuel de révision des couvertures sur les bâtiments communaux classés au titre des monuments historiques,
- **APPROUVE** la mission de maîtrise d'œuvre avec un architecte du patrimoine pour un montant de 7800€HT en tranche ferme (diagnostic, PRO, DCE, ACT),
- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat de la Région et du Département pour cette opération.

Pour copie conforme

Moissac le 15 Septembre 2014

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 16 SEP. 2014

CASTELSARRASIN - 82

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :